

[Français]

## LES FINANCES

## LE REEL—LA DÉCISION DU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Maurice Tremblay (Lotbinière):** Monsieur le Président, le 23 mai dernier, l'honorable ministre des Finances (M. Wilson) instaurait une mesure voulant que les cotisations au Régime enregistré d'épargne logement (REEL) ne donnerait plus droit à un régime fiscal préférentiel, permettant ainsi aux cotisants de retirer les fonds accumulés pour s'en servir à n'importe quelles fins, et cela, sans être assujettis à l'impôt fédéral.

Ainsi, plus de 2 milliards de dollars pouvaient être et peuvent être libérés afin d'être injectés dans des activités innovatrices et créatrices d'emplois tout en stimulant le logement et la consommation.

Malheureusement, monsieur le Président, le gouvernement du Québec a décidé jusqu'à maintenant de ne pas harmoniser, comme les autres provinces, sa réglementation à celle du gouvernement fédéral. Il va sans dire que cette décision du Québec empêche la libre utilisation des fonds accumulés dans un tel régime, crée un préjudice et prive le Québec d'un pouvoir d'achat potentiel d'environ 300 millions de dollars, alors que le reste du pays peut bénéficier de l'injection dans l'économie des fonds ainsi libérés.

Je demande, monsieur le Président, au ministre des Finances de réviser le dossier afin que des pressions soient encore faites auprès de son homologue provincial ou que des mesures soient prises pour permettre aux citoyens du Québec, et particulièrement à ceux de la circonscription de Lotbinière, de profiter pleinement des actions de notre gouvernement.

\* \* \*

## L'EMPLOI

## L'INDÉCISION DU GOUVERNEMENT—LES CONSÉQUENCES POUR L'EST DE MONTRÉAL

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie):** Monsieur le Président, il est triste de voir certains députés conservateurs aujourd'hui se réjouir de leur popularité, alors que dans l'est de Montréal, il y a 5,000 travailleurs et travailleuses qui risquent de perdre leur emploi à cause de l'indécision, de l'absence de décision du gouvernement Mulroney.

Monsieur le Président, il est triste de voir que la première décision des gens, à l'image du premier ministre (M. Mulroney), c'est l'image qui fait le moine, a été de gaspiller 56 millions de dollars des contribuables, seulement pour changer la couleur des uniformes des soldats.

Monsieur le Président, j'invite tous les députés de cette Chambre à faire pression auprès du gouvernement conservateur, afin de trouver des solutions pour éviter la fermeture de la Canadian Vickers. La solution est très simple: que le premier ministre assume ses responsabilités, prenne le téléphone, appelle le président de la compagnie et lui dise de respecter les engagements du contrat antérieur.

## Questions orales

En ce qui a trait à la raffinerie Gulf, monsieur le Président, c'est très simple encore une autre fois; le premier ministre devrait demander au ministre des Finances (M. Wilson) de permettre à tout éventuel acheteur qui désire acheter la raffinerie Gulf dans l'est de Montréal de bénéficier davantage d'un crédit financier dont les frères Reichmann ont bénéficié pour acheter la raffinerie Gulf au complet.

Monsieur le Président, pour ce qui est des compagnies Bombardier, Laforge et toutes celles de l'industrie de l'est de Montréal, encore là, le premier ministre n'aura tout simplement qu'à demander à son ami de VIA Rail et du CN d'assurer d'accorder des contrats pour 25 à 40 wagons et locomotives qui seraient fabriqués dans l'est de Montréal, et de cette façon-là, on est...

**M. le Président:** Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LE REVENU NATIONAL

## LA DÉCISION FISCALE RELATIVE À L'ACQUISITION DE GULF CANADA

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre.

Depuis plusieurs semaines mon collègue le député de Saint-Henri-Westmount et moi cherchons à aller au fond de cette largesse fiscale de un milliard faite aux intervenants à l'opération Gulf Canada.

Ce matin, dans une interview publiée par le *Globe and Mail*, l'ex-sous-ministre des Finances Marshall Cohen a déclaré ce qui suit au sujet de cette opération:

Une couple de fois cela a surgi au comité des priorités et de la planification...

Comme vous le savez, monsieur le Président, c'est le premier ministre qui préside ce comité.

Mais dans sa conférence de presse de vendredi, le premier ministre du Canada a dit ce qui suit au sujet de cette décision fiscale de un milliard:

J'en suis réduit à supposer, parce qu'il n'y a eu participation ni de ma part, ni de qui que ce soit d'autre, comme il ne doit pas y en avoir dans une décision concernant les recettes fiscales, que les services du ministère du Revenu ont rendu jugement...

Je demanderai donc ceci au vice-premier ministre: est-ce que le premier ministre et les principaux ministres qui siègent au comité des priorités et de la planification ont examiné et passé en revue toute cette opération Gulf Canada, notamment la décision fiscale qui semble maintenant avoir fait partie de l'opération? Et à quoi faisait allusion le premier ministre, vendredi dernier, quand il a dit que ni lui, ni aucun de ses principaux ministres ne savaient quoi que ce soit de cette opération, que c'était uniquement le ministre du Revenu national?

Est-ce que le vice-premier ministre voudrait essayer de concilier ces deux déclarations?

**Une voix:** Elles sont inconciliables.